

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Luxempart du 25 avril 2016 a décidé le paiement d'un dividende brut de € 1,10 par action, soit € 0,935 net par action après retenue à la source de 15%. Le coupon n°6 sera payable à partir du 13 mai 2016 auprès de la Banque Internationale à Luxembourg.
L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a renouvelé les mandats de MM. François GILLET, John PENNING et François TESCH pour une durée de trois ans.
Le Conseil d'administration a reconduit pour la durée d'une année MM. François TESCH et Jacquot SCHWERTZER dans leurs fonctions d'administrateur-délégué et a désigné M. François TESCH président du Conseil d'administration.
Le rapport annuel 2015 est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur demande au siège social de la société.
Le Conseil d'administration Leudelange, le 25 avril 2016

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site **www.luxempart.lu**. Contact: Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - luxempart@luxempart.lu